

# Jeanne Lajoie

Celle que l'on a surnommée l'héroïne de Pembroke incarne l'opposition de la population franco-ontarienne à l'application du Règlement XVII. Malgré la décision des autorités de la commission scolaire de Pembroke (composée majoritairement de commissaires irlandais catholiques) de la renvoyer peu après son arrivée en 1923 à l'école St. John's de l'endroit - elle y avait été embauchée pour enseigner le français -, elle a été l'instigatrice d'une montée aux barricades qui a conduit à la création d'une école libre dans une maison privée de Pembroke.

Née le 2 février 1899 à Lefavre, celle que l'on a surnommée l'héroïne de Pembroke incarne l'opposition de la population franco-ontarienne à l'application du Règlement XVII. Elle pose en effet un geste de défi éclatant en enseignant à l'école libre de Pembroke.

Après avoir obtenu un certificat d'enseignement bilingue à Vankleek Hill, elle enseigne à Warren, Azilda, Naughton et Blezard Valley. En 1923, Jeanne Lajoie est embauchée à la St. John School de Pembroke à la demande des parents francophones pour dispenser des cours de français. Le climat créé par la promulgation du Règlement XVII qui interdit l'enseignement du français de 1912 à 1923, exacerbe les tensions au point que, peu après son arrivée, la commission scolaire (composée majoritairement de commissaires irlandais catholiques) décide de la renvoyer, prétextant qu'une religieuse irlandaise déjà à l'école pouvait enseigner le français.

Jeanne Lajoie écrit donc à l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (ACFEO) pour l'informer de la situation. Sa lettre est publiée dans le quotidien *Le Droit*. Deux de ses amies, Emma Pelletier et Mme Napoléon Lafrance (l'épouse du seul commissaire de langue française), font signer une pétition demandant à la commission scolaire de Pembroke de reprendre Jeanne Lajoie ou d'embaucher une personne véritablement capable d'enseigner le français.

Devant le refus des autorités de revenir sur leur décision, le Cercle Lorrain, sous le leadership de son président, Alfred Longpré, crée une école libre dans une maison privée de Pembroke. Moins de deux mois après le renvoi officiel de Jeanne Lajoie, 55 élèves francophones se présentent à sa première classe sous les regards de nombreux journalistes et représentants et représentants de l'ACFEO. Elle y enseigne pendant trois ans et est appuyée par une deuxième institutrice.



Source : Université d'Ottawa, CRCCF. Fonds Paroisse Saint-Jean-Baptiste de Pembroke (C27), Ph25-2.

Durant ses vacances d'été qu'elle passe chez son frère Élias, curé de Vars, et à Montréal, Jeanne Lajoie s'emploie à recueillir des fonds pour ce qu'elle appelle son œuvre, c'est-à-dire l'école libre nommée Jeanne d'Arc. Elle devient rapidement une figure de proue et les journaux de langue française du Québec et de l'Ontario font connaître la lutte qu'elle et ses compatriotes de Pembroke livrent pour faire reconnaître leurs droits.

De santé fragile depuis sa naissance, elle est admise en 1926 au Sanatorium du Sacré-Cœur à Cartierville au Québec. Elle convainc sa famille qu'elle ne veut pas mourir dans cette institution et emménage dans un appartement à Montréal. Elle meurt quelques semaines plus tard, le 2 mars 1930, des suites de la tuberculose. Elle est enterrée au cimetière de la Côte-des-Neiges, dans le lot réservé aux pauvres. Sur sa tombe, on peut lire l'inscription suivante : « À la mémoire de Jeanne Lajoie, héroïne de Pembroke, Ontario (1899-1930) ». Dix ans plus tard, les Patriotes de Rosemont font transférer sa dépouille dans un terrain perpétuel.

Aujourd'hui, une école secondaire catholique à Pembroke, et une école primaire catholique à Toronto portent son nom.